



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

N° de la
résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Procès-verbal de la 1^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 8 octobre 2019 à 18 h 15, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Stéphanie Lambert Enseignante
Tanya Desmarais-Tardif Enseignante

Cassandra Perreault Parent
Marie-Ève Caron Parent
Julien Sirois Parent

Annie Foucault Personnel de soutien
Florence Simard-Lebrun Personnel de soutien
Simon Drouin Membre de la communauté

Frédéric Audet Directeur

ÉTAIENT ABSENTS :



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-10-001	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</p> <p>La direction, M. Frédérick Audet ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.</p>
CE # 19-10-002	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est proposé par Julien Sirois et secondé par Marie-Ève Caron et résolu :</p> <p>« QUE l'ordre du jour de la première réunion ordinaire de l'année 2019-2020 soit adopté tel quel ou avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ajout du Menu coopérative alimentaire dans la section Varia <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 19-10-003	<p>3. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT (E)</p> <p>Il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Cassandra Perreault et résolu :</p> <p>« QUE le président du conseil d'établissement, M. Julien Sirois, préside l'assemblée.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>4. ÉLECTION D'UN(E) SECRÉTAIRE</p> <p>Il est proposé par Cassandra Perreault, secondé par Annie Foucault et résolu :</p>



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-10-004

« QUE la secrétaire du conseil d'établissement, Mme Tanya Desmarais-Tardif, agisse comme secrétaire d'assemblée.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019

Il est proposé par Julien Sirois, secondé par Marie-Ève Caron et résolu :

« QUE le procès-verbal du 18 juin dernier soit adopté tel quel.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Marie-Ève Caron mentionne que les informations au sujet de la rentrée progressive des élèves du préscolaire ont été envoyées trop tard au mois d'août. Quelques parents d'élèves auraient eu des insatisfactions par rapport au court délai pour préparer le gardiennage de leurs enfants pendant les journées de congé. La direction mentionne qu'elle fera les démarches nécessaires afin que ce soit plus simple pour les parents à la prochaine rentrée. Elle ne peut malheureusement pas garantir que les horaires de rentrée progressive pourront être disponibles plus tôt pour des raisons administratives.

CE # 19-10-005

7. ÉLECTION D'UN(E) MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est proposé par Tanya Desmarais-Tardif, secondé par Annie Foucault et résolu :



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

« QUE le membre de la communauté, M. Simon Drouin, agisse comme membre de la communauté à l'assemblée.

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune

9. MEMBRES DU CÉ

Aucune

10. POINTS EN CONSULTATION

10.1. Règles de fonctionnement du CÉ

Voir le document affiché dans la salle de réunion comme référence.

10.2. Campagne de financement 2019-2020

La direction présente un document intitulé *Procédures et encadrements des campagnes de financement*. Les membres du Conseil d'établissement ajustent certaines règles afin que la procédure soit efficace. Les modifications sont apportées au document et la direction propose d'adopter cette procédure. Le document sera envoyé lors d'un communiqué mensuel aux parents.

CE # 19-10-006

Il est proposé par Julien Sirois, secondé par Marie-Ève Caron et résolu :



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

	<p>QUE les procédures et encadrements des campagnes de financement soient adoptés tels quels ou avec les modifications suivantes :</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 19-10-007	<p>11. POINTS EN ADOPTION</p> <p>11.1. Projet règles de régie interne</p> <p>Les membres du CÉ prennent connaissance du document de référence. Il est proposé par Annie Foucault, secondé par Stéphanie Lambert et résolu :</p> <p>QUE le projet des règles de régie interne soit adopté tel quel ou avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Date d'entrée en vigueur à modifier pour le 8 octobre 2019• Le mot présidente à changer pour président (masculin)• Le point 15 a été modifié <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 19-10-008	<p>11.2. Calendrier des rencontres 2019-2020</p> <p>Il est proposé par Simon Drouin, secondé par Marie-Ève Caron et résolu :</p> <p>QUE le calendrier des rencontres 2019-2020 soit adopté tel quel ou avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les membres s'entendent pour que les rencontres débutent à 18h15.



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-10-009

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11.3. Politique de dépenses

Voir le document de référence.

Il est proposé par Annie Foucault, secondé par Cassandra Perreault et résolu :

QUE la politique de dépenses 2019-2020 soit adoptée telle quelle ou avec les modifications suivantes :

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE # 19-10-010

11.4. Politique des collations

Il est proposé par Cassandra Perreault, secondé par Simon Drouin et résolu :

QUE les recommandations des collations soient adoptées telles quelles ou avec les modifications suivantes :

-Les membres optent pour renommer le document *Recommandations des collations* afin de laisser un choix plus vaste de collations aux parents. Pour les breuvages : l'eau, le lait et les boissons végétales seront autorisés.

➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. POINTS EN APPROBATION

12.1. Activités et sorties éducatives 2019-2020

Voici les sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2019-2020 :



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

CE # 19-10-011

- Ranch Massawippi

Demande de sortie le mardi 23 juin impliquant les élèves du préscolaire à la 4e année au Ranch Massawippi. La sortie reviendrait à 27\$/élève incluant l'autobus scolaire. Plusieurs activités extérieures y seront vécues par les élèves dont : l'équitation, l'hébertiste, le canot, etc.

- Sortie piscine

Des cours de piscines exclusivement pour les élèves de 5e-6e année. Les élèves iraient nager à la piscine de l'école l'Escale pendant quatre mardis au cours de l'hiver. Cette activité est gratuite et les élèves seront sous la supervision de l'enseignante d'éducation physique. Des parents transporteurs seront demandés afin de diminuer les coûts de transport.

Il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Cassandra Perreault et résolu :

QUE les activités et les sorties scolaires soient adoptées telles quelles.

CE # 19-10-012

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12.2. Nomes et modalités

Voici les normes et modalités prévues pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Retrait de l'évaluation de la compétence Résoudre en mathématiques pour tous les niveaux au premier bulletin.
- Ajout de la politique par rapport aux absences des élèves. Le personnel enseignant n'est pas dans l'obligation d'envoyer des



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

travaux et de faire les reprises d'examens sur le temps de classe.
Il sera du rôle du parent de voir au rattrapage des apprentissages.

Il est proposé par Marie-Ève Caron, secondé par Cassandra Perreault
et résolu :

QUE les normes et modalités soient adoptées telles quelles.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13. POINTS D'INFORMATION

13.1. Présidence

Bonne année à tous!

13.2. OPP

Les membres de l'OPP feront la distribution de sacs de bonbons aux
élèves le jour de l'Halloween.

13.3. Personnel enseignant

L'école a gagné un concours de la Caisse Desjardins avec le projet
d'embellissement de la bibliothèque. Un montant de 700\$ sera dépensé
dans l'achat des livres, de chaises, d'étagères de rangement, etc. Le
projet sera aussi soumis à d'autres bourses. Le personnel de l'école
demande l'aide des parents et de la communauté pour des dons
matériels par rapport au nouvel aménagement de la bibliothèque.

13.4. Personnel de soutien



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Aucune information

13.5. Personnel du service de garde

Il y a vingt-neuf élèves inscrits au régulier cette année. Par le projet des Monstres de la Nouvelle-France, il y a 36 élèves participants tous les mardis soir et ce, pendant huit semaines consécutives cet automne. D'autres activités seront à venir.

13.6. Direction

13.6.1. Budget soutien aux parents

Ayant un budget de 12 000\$, un agent formé sera déployé par un budget de la Commission scolaire des Sommets pour répondre aux besoins des parents des écoles faisant partie de la MRC des Sources. Cet agent de style pivot sera un intermédiaire entre les parents et les services sociaux du secteur. Il interviendra par rapport aux difficultés pouvant être vécues par les familles des élèves fréquentant les établissements scolaires. Ce sera un service d'aide confidentiel. Une ligne téléphonique sera accessible en tout temps et toutes les informations seront dévoilées sous peu.

13.6.2. Projet éducatif

La direction présente l'affiche du projet éducatif. La direction mentionne qu'il y aura diffusion du document officiel auprès des parents des élèves fréquentant l'école NDA.

13.6.3. Parc-école / suite

La direction souligne qu'il reste des montants pour donner suite au projet du Parc-école. Un montant de 10 500\$ est donc encore en jeu afin de



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

terminer les phases finales du Parc-École. Ce montant sera dépensé dans la fabrication d'un carré de sable avec un cadrage en béton ou en bois. Il y aura aussi une roche au centre du carré de sable. La balance du montant servira en fond d'urgence pour le Parc-École.

13.6.4. Projet eau

La municipalité a accepté de fournir un montant de 3 000\$ pour le projet de fontaine d'eau à l'intérieur de l'école. Les élèves bénéficieront sous peu d'eau fraîche et potable à proximité. Une partie de ce budget sera aussi utile pour améliorer la bibliothèque de l'école.

14. DEMANDES D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU PUBLIC

Le conseil d'établissement fait un retour sur les campagnes de financement : la direction mentionne que pour l'instant la Pâtisserie Duquette pourrait être une option. La secrétaire fera un suivi auprès de la compagnie.

15. VARIA

15.1. 12.1 Menu COOP

Marie-Ève Caron mentionne que le menu de la COOP alimentaire semble aller à l'inverse de notre politique santé à l'école. Annie Foucault rassure les membres que le menu est sain et que ce n'est pas si gras. Le libellé peut laisser croire que oui, mais les assiettes sont équilibrées dans le sens de notre politique santé.

CE # 19-10-013



**Procès-verbal
de la première réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'école NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

16. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se déroulera le 5 novembre 2019.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Foucault, secondé par Cassandra Perreault, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 15.

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(signature)
Président, Julien Sirois

(signature)
Direction, Frédérick Audet